

L'hon. M. GARDINER: Il y en a dans tout le pays, mais il nous est difficile d'en obtenir suffisamment pour accomplir tout le travail. Oui, je puis fournir ce renseignement.

(Le crédit est adopté.)

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance

M. le PRÉSIDENT: Le crédit à l'étude est le n° 17: Dédommagement pour les animaux abattus, \$375,468.

(Le crédit est adopté.)

Service de la production

18. Bétail et volailles, \$719,992.

M. WRIGHT: Quel est l'accroissement estimatif du nombre des volailles, cette année?

M. GERSHAW: Pendant que le ministre cherche le renseignement, j'attire l'attention du comité sur le fait de la très grave sécheresse qui sévit de nouveau dans une partie considérable de la région méridionale de l'Alberta. Non seulement les récoltes n'avancent pas, mais l'absence prolongée de pluie empêche l'herbe de pousser. Le bétail de la région est très fortement éprouvé. Je comprends qu'en temps de guerre et à cause de la pénurie de matériaux et de main-d'œuvre, il est presque impossible de fournir de l'eau à une partie considérable de cette région, mais n'empêche que les habitants sont dans l'angoisse, et que des mesures provisoires s'imposeront pour leur permettre de poursuivre leur exploitation et de produire le bétail dont nous avons tant besoin actuellement. Il y a là-bas très peu de pâturages en commun, et cependant il faut que ces gens transportent leurs animaux à quelque endroit où ils puissent les nourrir. De très promptes mesures de la part du Gouvernement s'imposent pour remédier à la grave situation qui a surgi ces dernières semaines.

L'hon. M. GARDINER: D'abord, en ce qui regarde l'accroissement du nombre des volailles, la statistique que j'ai sous la main indique une augmentation de 38 p. 100 quant au nombre des poussins nés en 1942, comparativement à 1941. Presque toutes les autres augmentations dépendent de ce facteur.

Pour répondre aux remarques de l'honorable député de Medicine-Hat, je dirai que le département a un programme en vertu duquel nous nous occupons de cette question, à condition que la province agisse conformément au plan établi, mais la chose relève du crédit relatif au rétablissement agricole

des prairies. Voici cependant le plan en raccourci. Nous convenons de constituer des réserves de pâturages et des pâturages en commun, à condition que les terres soient mises à notre disposition à cette fin. Nous en avons une cinquantaine de grands en Saskatchewan, dont certains ont une étendue de 100,000 acres, ainsi que des pâturages réservés sur lesquels nous ne permettons pas de mettre le bétail tant que ne survient pas une année comme celle dont on fait actuellement l'expérience au sud de Medicine-Hat. Si nous avions de grands pâturages dans cette région, nous pourrions évidemment accorder de l'aide en permettant d'y placer des bêtes à cornes, mais la seule autre façon de régler la question consiste en ce que la province agisse d'abord et nous demande de prendre des mesures.

M. CASTLEDEN: Le ministre voudrait-il nous donner des précisions sur cette somme de \$134,000 relative aux boni et primes? Où dépense-t-on cette somme? Maintient-on cette année les subventions aux foires?

M. le PRÉSIDENT: Je ferai observer à l'honorable député que nous en sommes au crédit n° 18. La question qu'il pose relève du n° 20.

M. CASTLEDEN: Le crédit dont le comité est saisi a trait au bétail et à la volaille et comprend des boni et primes, au montant de \$134,000.

L'hon. M. GARDINER: Cette somme est affectée aux clubs de garçons et de filles, aux clubs d'élevage d'étalons et de verrats et autres animaux de ce genre.

M. SENN: Continue-t-on d'accorder des subventions pour les reproducteurs? Achète-t-on encore des reproducteurs en vue d'aider les cultivateurs qui en ont besoin?

L'hon. M. GARDINER: Oui. Nous maintenons ce programme.

M. SENN: En ce qui concerne et les bêtes à cornes et les moutons?

L'hon. M. GARDINER: Des bovins, des moutons et des porcs.

(Le crédit est adopté.)

Service de la production

19. Produits végétaux—Contrôle des semences, nourritures des animaux, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de \$18,900 à l'Association canadienne des producteurs de semences, \$535,785.

M. SENN: Le ministre voudrait-il nous dire quels sont les projets à l'étude qui visent à fournir diverses graines de semence, en particulier des graines de légumes? Nous ne